

## FLASH INFO Pétition AEEH EN DANGER

*Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, en discussion au parlement, prévoit de supprimer l'AEEH de la branche famille et de la transférer intégralement dans la nouvelle branche autonomie en cours de création. Cette nouvelle branche entièrement consacrée à la politique de l'autonomie intégrera les différentes dépenses liées à l'autonomie, notamment la Prestation de Compensation du Handicap (PCH adulte et enfant).*

Nous vous proposons de signer la pétition "AEEH EN DANGER" dont le lien est :

<https://www.change.org/p/sophie-cluzel-aeeh-en-danger>

### **Nos raisons :**

La branche famille est une aide à l'éducation et la prise en charge d'enfants dans des situations particulières, comme les familles mono parentales ou les familles à besoins particuliers avec l'allocation de rentrée et l'AEEH.

Pour beaucoup d'enfants en situation de handicap, il ne s'agit pas de perte d'autonomie. Il s'agit simplement d'enfants différents avec des besoins d'aides, parentales, sociales, de scolarité, de compensations, de rééducations, de parcours de vie... Tout ce que comporte l'éducation au sens large.

Les familles ont déjà de nombreux contacts avec leur CAF pour d'autres types d'allocations, les changer d'intervenant leur simplifiera-t-il vraiment leur vie ?

Nous constatons qu'aucune véritable projection des conséquences financières n'a été faite pour les familles ni qu'aucun réel financement ou explication du futur mode de calcul ne soit acté.

Nous nous inquiétons d'un transfert de la branche famille qui est excédentaire en période hors COVID dans cette nouvelle branche qui demande un financement important.

**Le rapport de M. Vachey dit :** *"il serait possible d'effectuer en 2024 un transfert de l'ordre de 150 M€ vers la branche autonomie. Mais c'est un choix politique sensible entre soutien à la natalité et aux familles et besoins des personnes âgées".*

Cet excédent devrait servir en priorité aux enfants handicapés et à leur famille. Nos enfants ont parfois besoin de rééducation en psychomotricité, en ergothérapie ou encore en psychologie. Cet excédent pourrait permettre leur financement sur du long terme.

**Notre peur est que ce transfert financier serve plus à compenser la perte d'autonomie liée au grand âge qu'à subvenir aux impératifs des enfants à besoins particuliers.**

La Fédération Anapedys a signé la pétition.

Pour plus d'information

Lien vers le rapport Vachey

<https://drive.google.com/file/d/1NQG7I3pKzRZ6METcPFMnA6uAQ31FcuQe/view?usp=sharing>

Lien vers l'analyse de l'association Toupi

<https://toupi.fr/wp-content/uploads/2019/07/analyse-rapport-IGAS-AEEH-PCH-vdef.pdf>